



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole



LIBRE

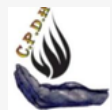
Financé par
l'Union européenne



Lutte contre l'Impunité des auteurs de
violences **B**asées sur le genre afin de
Renforcer l'**E**galité de genre en Guinée

LE CONSORTIUM LIBRE

Dans le cadre du projet LIBRE, un consortium de 3 associations partenaires a été créé et prévoit que:



- **Avocats Sans Frontières France (ASF France)** a pour mission de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit, notamment par l'assistance technique aux professions juridiques et judiciaires ;
- **Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG)** a pour mission de militer pour les droits des femmes et des enfants de la République de Guinée ;
- **Le Centre de protection et de promotion des droits de l'Homme (CPDH)** a pour mission de promouvoir les droits humains et l'assistance judiciaire en Guinée.

DESCRIPTION DE L'ACTION

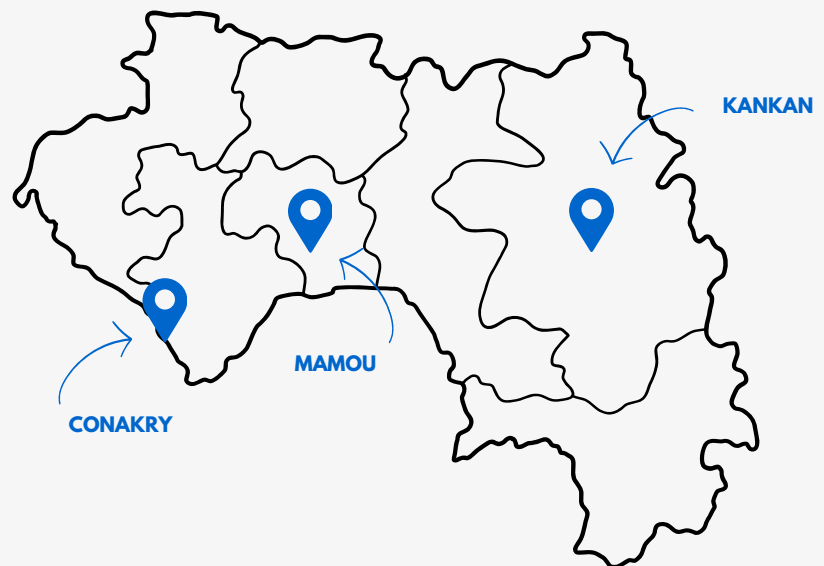
La Guinée s'engage depuis plusieurs années en faveur de la défense des droits fondamentaux de ses ressortissants, et notamment des groupes les plus vulnérables, tels que les femmes et les jeunes filles. Les textes de lois qui composent son socle législatif interdisent les VBG et offrent des solutions d'ordre psychosocial ou judiciaire pour toutes les personnes qui en sont victimes. Depuis 1982, de plus, l'Etat guinéen figure parmi



les signataires de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). En dépit de ces avancées, néanmoins, la situation socio-économique du pays demeure fragile, notamment suite à la crise politique de 2021. Cela a un impact non négligeable sur l'Etat de droit, en créant un environnement propice au développement de violations graves de droits humains, parmi lesquelles il convient de citer les violences sexuelles, notamment à l'égard des femmes. Le pays est ainsi confronté à une recrudescence des viols, des mariages précoces et à la persistance des mutilations génitales féminines (MGF). D'après une enquête nationale réalisée par le gouvernement en 2017, 96% des femmes au sein du pays ont subi des mutilations génitales, 63% un mariage précoce, 85% des violences conjugales, 77% des violences en milieu scolaire, et 49% des violences sexuelles. Face à ce constat, la Guinée a mis en place des politiques et des programmes nationaux visant à contrer cette tendance. Cependant, de nombreux défis restent encore à relever. Les recours offerts par le droit demeurent, en effet, très peu utilisés, que ce soit par méconnaissance des voies de recours possibles ou bien par peur des représailles et de la stigmatisation dont elles seraient victimes au sein des communautés. De plus, la justice informelle étant discriminante vis-à-vis femmes, cela contribue à accroître leur marginalisation.

LES RÉGIONS D'INTERVENTION

Le projet sera mis en œuvre dans 3 zones d'interventions majeures en **Guinée** : **Kankan, Mamou et Conakry**.



LES OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif général :

- Contribuer à **lutter contre les discriminations basées sur le genre et notamment contre les VBG en Guinée**, ce qui permettra, dans le long terme, de réduire les fragilités structurelles et conjoncturelles du pays.

Objectif spécifiques:

- **Participer à la lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en favorisant l'accès des victimes à la justice et impulser un changement de comportement des autorités et de la population.** A travers cet objectif, la société civile va jouer un rôle important en matière de lutte contre les VBG en Guinée contribuant à favoriser la mise en œuvre effective de la législation applicable préexistante concernant les VBG et à la condamnation des auteurs de ces violences.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

R1 : La mise en place d'une collecte de données relative aux VBG en Guinée centralisée et faisant l'objet d'un suivi et d'une actualisation effective.

R2 : Une prise en charge holistique des femmes victimes de VBG est assurée, ainsi qu'un accompagnement effectif.

R3 : Des actions de plaidoyer et de sensibilisation sont menées pour influencer les politiques et l'opinion publique concernant les droits des femmes et les VBG.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Afin d'atteindre ces résultats, les activités suivantes seront mises en place :

RÉSULTAT 1 :

- *Développement d'un cadre de concertation des acteurs clefs luttant contre les VBG en Guinée.*
- *Elaboration d'une base de données visant à collecter, centraliser et analyser les données en matière de VBG.*
- *Action de plaidoyer pour collecter de façon systématique les données relatives au VBG.*
- *Mise en place d'ateliers de suivi des parties prenantes sur la disponibilité et l'actualisation des données en matière de VBG.*
- *Elaboration d'une étude présentant les résultats de la collecte des données en matière de VBG en Guinée et présentation au cours d'un atelier de restitution.*

RÉSULTAT 2 :

- *Formation des acteurs de la chaîne pénale et des médecins dans le domaine des VBG.*
- *Formation sur les droits humains et les enjeux liés aux VBG.*
- *Renforcement des capacités des avocats dans le traitement des dossiers de VBG.*
- *Création, animation et formation de clubs scolaires des droits humains et du genre dans les écoles et les universités.*
- *PEC holistique des survivantes de VBG ainsi que les référencement nécessaires.*

RÉSULTAT 3 :

- *Campagne de communication digitale pour sensibiliser l'opinion publique et les autorités sur les VBG et leur juridicisation.*
- *Mise en place de sessions de sensibilisation de la population sur le respect des droits humains et la lutte contre les violences faites aux femmes/filles.*
- *Plaidoyer auprès des autorités afin de favoriser le développement de la médecine légale en Guinée.*
- *Déploiement d'un plaidoyer en vue de l'instauration d'un fonds intégré dirigé par la société civile.*

LES BÉNÉFICIAIRES

Dans une perspective de lutte contre l'impunité des auteurs des VBG et de renforcement de l'égalité de genre en Guinée, les groupes ciblés par le projet LIBRE sont :

- **Les acteurs de la chaîne pénale et les médecins**, qui verront leurs capacités renforcées dans la prise en charge et l'appréhension des VBG.
- **Les avocats**, qui bénéficieront d'une formation ciblée afin de fournir une défense adéquate aux survivantes de VBG.
- **Les journalistes**, qui verront leur capacité en matière de connaissance des enjeux liés aux VBG renforcée.
- **Les OSC, en particulier de femmes et de jeunes**, qui seront coordonnées pour multiplier l'impact sociétal.
- **Les survivantes de VBG**, qui bénéficieront d'un accompagnement individualisé et holistique.

LA DURÉE DU PROJET

Le projet a vocation à être mis en œuvre sur une période de **36 mois**, à partir du **1er mars 2024** et jusqu'au **28 février 2027**.

CONTACTS

Mélanie CANOVAS
Chargée de projets, ASF France
projets@avocatssansfrontieres-france.org

Oumou Khaïry DIALLO
Directrice Exécutive, CJFLG
saaladiallo24@gmail.com

Kabinè TOURE
Responsable Administratif et financier LIBRE,
ASF France
raf.guinee@avocatssansfrontieres-france.org

Mamadou Cellou BA
Responsable administratif, CPDH
cellouba224@gmail.com



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

ADRESSE :

**IMMEUBLE GUINOMAR
CAMEROUN CORNICHE NORD
EN FACE DE LA MAISON DU LIVRE
C. DIXINN-CONAKRY**

TÉLÉPHONE :
+224 622 40 37 58

E-MAIL :
RAF.GUINEE@AVOCATSSANSFRONTIERES-FRANCE.ORG

SITE INTERNET :

WWW.AVOCATSSANSFRONTIERES-FRANCE.ORG

SUIVEZ NOUS SUR :

